

RÈGLEMENT DU SLOW CW QSO PARTY

1. Objet du concours

Organisé par le Marconi Club et géré par la Section ARI de Loano (SV), le "Slow CW QSO Party" vise à favoriser les débutants, "Novice", et les passionnés de CW en les introduisant à la télégraphie dans une compétition détendue et agréable. Cela leur permet de gagner en expérience, de s'amuser et, parallèlement, de se faire accompagner par des opérateurs plus expérimentés, qui ont ainsi la possibilité de revivre l'émotion de leurs premiers QSO et de devenir mentors pour les nouveaux. Les novices en CW ont ainsi l'opportunité de mettre en pratique leurs compétences, de les améliorer, de rester motivés et de renforcer leur enthousiasme.

Les opérateurs plus expérimentés pourront revivre l'émotion de leurs premiers QSO en CW en adaptant patiemment leur vitesse à celle des débutants.

2. Participation

Tous les OM (Radioamateurs) du monde peuvent contacter aussi bien les stations indépendantes que celles appartenant au MARCONI CLUB ARI LOANO.

3. Objectif

L'objectif est de contacter le plus grand nombre possible d'OM. Le but principal est d'encourager surtout les débutants en CW et de susciter la curiosité des autres OM pour cette méthode opérationnelle magnifique et intemporelle.

4. Fréquences

Le concours se déroulera sur les bandes 20, 40 et 80 mètres dans les plages de fréquences suivantes:

3540-3550 kHz

7028-7038 kHz

14040-14050 kHz

L'utilisation de fréquences différentes pour les trois bandes, tout en respectant le band plan de l'IARU Rég.1, n'affecte pas le score ni ne conduit à la disqualification ou à des pénalités. Cependant, le comité du Marconi Club ARI Loano recommande fortement d'utiliser les plages ci-dessus pour éviter de saturer tout l'espace de bande CW et laisser de la place à ceux qui ne participent pas au concours.

5. Mode opératoire

CW.

6. Date et heure

Le concours aura lieu le premier dimanche de février de chaque année, commençant à 13h00 UTC et se terminant à 23h00 UTC.

7. Catégories

Les catégories suivantes seront prévues, avec des classements séparés :

N – Novice (débutants) et tous ceux ne dépassant pas 15 WPM ;

OH – Old Hand (opérateurs expérimentés) qui, selon le règlement, doivent opérer en QRS (mode lent) avec un maximum de 15 WPM et s'adapter à la vitesse des novices.

Les participants devront préciser leur catégorie dans le log.

8. Mode d'appel

Mode d'appel conseillé : **"CQ MCS TEST DE CALL"**

9. Rapport

Tous les stations échangeront les rapports comme suit :

- Les membres du MARCONI CLUB transmettront :

RST + MC + numéro d'adhésion (ex. **RST 599 MC1003**)

- Les autres (indépendants) transmettront :

RST + numéro séquentiel en 3 chiffres (ex. **RST 599 NR 001**)

10. Points

Chaque station peut être contactée une seule fois par bande.
Points par QSO :

- **1 point** par QSO avec un OM indépendant (pas membre du MARCONI CLUB)
- **5 points** par QSO avec un **membre du MARCONI CLUB**

Le score final sera obtenu en multipliant le Total des Points QSO par le total des multiplicateurs connectés.

Les stations indépendantes peuvent se connecter à n'importe qui.

11. Multiplicateur

Chaque station appartenant au MARCONI CLUB A.R.I. LOANO compte comme un MULTIPLICATEUR sur chaque bande.

12. Appel

Il est facultatif mais non obligatoire pour les stations participantes (fixes ou portables), si elles se trouvent hors de leur QTH, d'utiliser un indicatif/call-area différent de leur zone habituelle. Il est rappelé qu'il est interdit de changer d'indicatif en cours de concours ; l'indicatif doit rester le même du premier QSO jusqu'à la fin.

13. Score final

Le score final est la somme des points de tous les QSOs. Seuls les QSOs mentionnant correctement toutes les données requises (**CALL + RST** éventuellement **MC####**) seront considérés comme valides. Si les bandes et/ou horaires dans les logs ne correspondent pas dans une marge de ± 10 minutes, le QSO sera considéré comme non valide, et les points seront déduits.

14. Log

Il est conseillé d'utiliser la dernière version de QARTest; Les participants peuvent utiliser d'autres logiciels, à condition qu'ils permettent d'insérer les données dans l'ordre indiqué et de générer un fichier CABRILLO.

a) Seuls les logs au format CABRILLO seront acceptés.

- b)** Les logs doivent être envoyés UNIQUEMENT via la page de téléchargement sur le site du Marconi Club : www.marconiclub.it
- c)** Les LOGs devront parvenir au plus tard à minuit le 7e jour suivant la date de fin du concours. En cas de problème d'envoi, contacter le responsable du concours à : slowcw@marconiclub.it
- d)** Le WEB-Uploader enverra une confirmation de la bonne réception.
- e)** Une liste des logs reçus sera immédiatement visible sur le site.
- f)** Les logs seront mis en accès public ; en envoyant leur log, le participant accepte leur publication.

15. Classement et prix

- a)** Un classement sera établi pour chaque catégorie.
- b)** Des prix seront remis aux meilleurs de chaque catégorie.
- c)** Tous les participants pourront télécharger leur certificat de participation en PDF en ligne.

16. Pénalités et disqualifications

- a)** Tous les logs seront vérifiés, et toute erreur pourra entraîner une réduction de points.
- b)** Le comité du Marconi Club pourra juger de la légitimité de l'appartenance à la catégorie Novice.
- c)** Tout comportement antisportif peut entraîner une disqualification. Exemples :
 - Auto-spotting ;
 - QSO à plus de 15 WPM ;
 - Multiple signaux en mode opérateur unique ;
 - Déclaration de statut Novice avec des compétences supérieures évidentes ou vérifiables.

17. Notes explicatives

- a) La vitesse ne doit pas dépasser 15 WPM.
- b) Transmettre simultanément deux signaux est interdit, peu importe la bande.
- c) Plusieurs QSOs avec la même station sont permis si réalisés sur des bandes différentes.
- d) L'utilisation du Cluster est autorisée, mais le "Self-Spotting" (auto-spotting) est interdit.

18. Déclaration implicite

En envoyant leur log au comité du MARCONI CLUB SLOW CW PARTY, chaque participant déclare que :

- a. Il a lu et compris le règlement et s'engage à le respecter ;
- b. Il opère conformément aux lois et règlements en vigueur dans son pays ;
- c. Son log pourra être publié ;
- d. Il accepte que toutes les décisions du comité du concours soient finales et sans appel ;
- e. Il a strictement respecté le présent règlement tel que déclaré dans son log.